



Cité des Sciences Vertes
Formation - Expérimentation - Production

Options
Facultatives



Options facultatives proposées aux lycéens

Enseignements facultatifs (lycéens)

- **Les activités sportives, ouvertes aux garçons et aux filles**, à raison de 2 séances hebdomadaires de 1h30 ainsi que la participation aux différentes compétitions (UNSS et autres championnats) :
 - EPS : Rugby (présence d'une section sportive de l'Enseignement agricole)
 - EPS : Volley
- **Les Pratiques sociales et culturelles** : option Théâtre. Un atelier de 1,5 h/sem, animé conjointement par une enseignante d'ESC et un comédien professionnel
- **La section européenne Anglais** : ouverte à tous les élèves volontaires de bac STAV, à raison de 2h/sem, assurés par un enseignant d'Anglais et plusieurs enseignants de disciplines générales et/ou technologiques.

Tous les **enseignements facultatifs** comprennent :

- **Une évaluation formative** : notes et appréciations trimestrielles sur les bulletins scolaires
- **Une évaluation certificative** : note d'option au bac pour les points au-dessus de la moyenne

Ils contribuent ainsi à la réussite scolaire des élèves.

La section sportive de l'enseignement agricole option rugby

La Section Sportive option RUGBY fonctionne au Lycée agricole de Toulouse-Auzeville depuis septembre 1985.

• Particularités de la section

- Elle ne doit pas être assimilée aux sections «sport-étude» traditionnelles : elle s'adresse aux débutants comme aux confirmés, aux filles et aux garçons.
- Cette formation sportive permet le développement tactique, technique et physique mais aussi des valeurs caractéristiques du rugby : engagement, responsabilité, respect, etc. Elle est un moyen d'intégration dans l'établissement et offre la possibilité de réaliser des projets sportifs, culturels et pédagogiques (voyages à l'étranger par exemple).
- Les élèves inscrits participent aux tournois régionaux et au tournoi national des Sections Sportives de l'Enseignement Agricole, féminins et masculins.
- **Fonctionnement** : les entraînements ont lieu deux fois par semaine à raison de 1h30 par séquence, auxquels s'ajoutent les rencontres UNSS le mercredi après-midi.
- **En projet** : biquilification, en plus du diplôme scolaire (baccalauréat ou BTS), préparation aux Brevets Fédéraux d'Educateur Ecole de Rugby et d'Entraîneur Jeunes validés par la Fédération Française de Rugby.

L'option volley

Cette activité s'adresse à tous les élèves, quel que soit leur niveau initial, de la seconde à la terminale.

- **Fonctionnement** : 2 séances hebdomadaires de 1h30 intégrées dans l'emploi du temps et permet la pratique de l'UNSS le mercredi après-midi.
- **Des compétitions** permettent des évaluations : organisation de tournois interclasses et rencontres inter-établissements.

L'objectif est de favoriser la réussite de l'élève, d'en faire un citoyen responsable au travers des valeurs éducatives du sport : respect d'autrui, solidarité, etc.





L'option théâtre

Cet atelier est ouvert aux élèves de la seconde à la terminale, et animé conjointement par un enseignant d'Éducation Socio-culturelle et un comédien professionnel.

L'objectif est d'amener progressivement le groupe à la représentation théâtrale de fin d'année :

- Programmation de 5 spectacles sur l'année scolaire
- Rencontre avec des équipes de création, écrivains, metteurs en scène, comédiens
- Analyse critique de spectacles

Les élèves, si le groupe est sélectionné, participent en fin d'année à la journée du théâtre lycéen au TNT de Toulouse.

Fonctionnement : 1 séance hebdomadaire, le lundi ou le mardi, de 16h30 à 18h à l'amphithéâtre.

Section européenne anglais (pour les bacs STAV)

Cette option s'adresse aux élèves de bac technologique STAV qui désirent :

- Améliorer leur aptitude en langue anglaise
- Acquérir une culture européenne
- Développer une aptitude à la mobilité dans les études et l'emploi

Les élèves, inscrits pour leur cycle de formation dès le début de l'année de 1^{ère} bénéficient :

- D'une heure hebdomadaire de langue vivante en plus de l'horaire obligatoire dans la langue de la section
- D'une heure hebdomadaire en plus de l'horaire obligatoire dans la discipline enseignée en langue étrangère (DELE)
- D'activités diverses liées au pays concerné (club de langue par exemple)
- D'un environnement et de partenariats en lien avec le pays européen correspondant à la langue choisie, permettant l'organisation de voyages d'études, de stages, de projets linguistiques

Particularité du baccalauréat : l'indication « section européenne » suivie de la désignation de la langue vivante étrangère concernée est portée sur le diplôme du baccalauréat si le candidat scolarisé en section européenne a satisfait aux deux conditions suivantes :

- 1- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'épreuve obligatoire de langue vivante du premier groupe correspondant à la langue de la section
- 2- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'épreuve spécifique à la section européenne



Lycée de Toulouse Auzerville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 30 70 - Fax 05 61 00 30 71

legta.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

